

Le Groupe S lance sa Web TV

Pour rectifier une image en retard sur ce qu'il est réellement – à savoir un groupe social moderne, dynamique et tourné vers l'avenir –, le Groupe S se lance dans la Web TV. En ligne avec la philosophie de communication intelligente qui lui est chère, ce projet ambitieux couronne une année 2008 riche en nouveautés: le lancement du service d'outsourcing RH, le déménagement de l'entreprise ou encore l'intégration du SBPA. * CHRISTOPHE LO GIUDICE

Créé en 1939 à l'initiative d'entrepreneurs de la construction, le Groupe S peut se prévaloir d'une riche expérience. Revers de la médaille: sa longue histoire amène aussi ce prestataire de services RH à souffrir d'une image un peu poussiéreuse, alors même que le monde des secrétariats sociaux n'est déjà pas considéré comme très « sexy ». Visiter le siège quelque peu vieilli de la rue des Ursulines, à deux pas des murs tagués de la gare de la Chapelle à Bruxelles, ne contribuait pas à corriger cette perception.

Depuis ce mois de juin, la page est tournée: le Groupe S emménage dans ses bureaux flambants neufs de l'avenue Fonsny, en face de la gare du Midi. « Si l'habit ne fait pas le moine, la première impression que l'on se fait de quelqu'un provient naturellement de son apparence extérieure, note Vinciane Schenkel, en charge de la communication au Groupe S. Nous sommes une entreprise dynamique et notre enveloppe l'était très peu. Ce déménagement représente donc une étape très importante pour nous. »

Si son core business reste le secrétariat social – soit le traitement de 420.000 calculs de paie par mois –, le Groupe S est devenu au fil des ans un véritable groupe social qui offre une douzaine de services dont la caisse d'assurances sociales pour indépendants, la caisse d'allocations familiales ou encore le guichet d'entreprise. Depuis janvier, son portefeuille inclut également l'externalisation de la gestion des ressources humaines, un service d'abord pensé à destination des PME mais qui rencontre un beau succès auprès des grands comptes. Autre nouveauté cette année: l'intégration du Séminaire Belge de Perfectionnement aux Affaires (SBPA), une école de

management de haut niveau dont le premier cycle « nouvelle formule » débutera en octobre prochain.

VITESSE SUPÉRIEURE

Pour soutenir ces initiatives, le Groupe S a pris conscience de la nécessité de passer à la vitesse supérieure en termes de communication. « C'est une dimension que nous n'avons pas suffisamment poussée jusqu'ici », reconnaît Vinciane Schenkel. Question de culture d'entreprise, notamment. « Nous ne sommes pas adeptes des publicités tapageuses à grands renforts de jeunes sportives, en radio ou sur les autobus, ajoute-t-elle avec malice. Nous préférons investir dans d'autres axes, par une communication axée sur le contenu intelligent. Notamment par les articles d'information tels qu'il en paraît régulièrement dans Références, Vers l'Avenir et la Corelio. »

Un positionnement que viennent soutenir les résultats de l'enquête de satisfaction des entreprises à l'égard des secrétariats sociaux, réalisée

« C'est une des caractéristiques du projet que d'être très évolutif. Nous ne nous fermons aucune porte. »

par ICMA International. « Voici trois ans, nous étions couronnés pour nos services aux petites entreprises de moins de cinquante personnes, l'année suivante pour la satisfaction de notre propre personnel et, cette fois, pour les grandes entreprises. Ces résultats mettent en évidence des clients qui estiment notre valeur ajoutée comme étant importante et qui reconnaissent notre service comme étant de qualité. »

C'est dans cette ligne que s'inscrit le lancement de la Web TV (www.groupestv.com). Le projet fait suite à l'arrivée de Vinciane Schenkel au département communication, voici un an. Sa force: bien connaître les réalités

du terrain pour y avoir été active comme commerciale pour la zone du Brabant wallon. « *Nous souhaitons développer un outil de communication moderne et dynamique pouvant venir en complémentarité avec notre site internet, très complet et très visité aussi bien par nos affiliés que par d'autres entreprises et indépendants à la recherche d'information sociale. Alliant audiovisuel et internet, la Web TV s'est vite imposée.* »

FLASHS D'ACTUALITÉ

L'objectif: diffuser l'actualité sociale de façon précise et rapide, mais aussi mettre en image une matière qui reste à la fois complexe et quelque peu rébarbative. « *Ceci va prendre la forme de flashes de courte durée, résumant toute nouveauté ou modification récente en matière de législation sociale que l'employeur se doit de connaître. Nous allons donner la parole aux membres de notre équipe de juristes spécialisés qui assure en permanence l'information des clients.* »

L'initiative sera pilotée par Vinciane Schenkel dans un rôle nouveau pour elle, celui de 'journaliste télé'. « *Nos experts ne sont bien sûr pas habitués à ce genre d'exercice et il demeure plus aisé de s'exprimer face à quelqu'un qui vous interroge que face à la caméra, indique-t-elle. Opérer ce lien est important pour les aider à faire passer un message complexe de façon compréhensible et en peu de temps. L'employeur pourra ensuite se tourner vers notre site internet – www.groupes.be – pour un développement plus complet.* »

Un des défis consistera aussi à alimenter régulièrement le programme de nouveaux flashes. Au départ, ce sera une fois toutes les deux semaines, pour évoluer à terme vers une formule hebdomadaire. « *C'est une des caractéristiques du projet que d'être très évolutif, souligne Vinciane Schenkel. Nous ne nous fermons aucune porte et avons conçu l'outil de façon à pouvoir l'étoffer et y apporter le plus possible, en ne souffrant d'aucune restriction.* » C'est ainsi qu'à côté des flashes d'information, le Groupe S va diffuser son nouveau film d'entreprise, un projet en train d'être peaufiné et au sujet duquel aucune indiscretion ne filtre...

BOÎTE À OUTILS

« *Une bonne communication doit se réaliser à différents niveaux, justifie-t-elle. C'est d'autant plus vrai que nous avons un groupe cible extrêmement large, allant du petit indépendant jusqu'à des entreprises de très grande taille, en passant par la PME et ce, dans tous les secteurs de l'économie. A ce titre, la Web TV n'est pas considérée comme une panacée, mais comme un canal de communication qui s'inscrit dans une boîte à outils permettant de toucher le plus grand nombre.* » Un outil qui pourrait bientôt trouver un prolongement en télévision régionale...

La responsable de communication ne s'en cache pas: la Web TV se révèle également un bel outil de valorisation interne, dans une entreprise qui compte elle-même près de 800 collaborateurs. C'est d'ailleurs bien dans l'esprit de la maison que de tester sur elle-même les solutions développées, avant de les proposer au client. Quoi de mieux, en effet, pour s'assurer qu'elles sont bien adaptées et fiables?

Exemple: la solution que le Groupe S a imaginé pour répondre à l'interdiction par l'Europe des barèmes liés à l'âge et à la nécessité d'adapter les structures salariales de l'entreprise en conséquence. Avant d'être mis sur le marché, le modèle a été proposé en interne et accepté à l'unanimité par les représentants syndicaux du Groupe S, assistés de leurs permanents. Il a ensuite fait l'objet d'une convention d'entreprise signée en



VINCIANE SCHENKEL :

« *Nous ne sommes pas adeptes des publicités tapageuses à grands renforts de jeunes sportives, en radio ou sur les autobus. Nous préférons investir dans d'autres axes, par une communication axée sur un contenu intelligent.* »

septembre dernier, constituant une véritable première en la matière. Cette solution consiste à lier les barèmes non plus à l'âge des travailleurs mais à leurs compétences ainsi qu'à leur expérience professionnelle ou assimilées. Elle assure en même temps l'objectivité et la transparence dans le respect des droits acquis. L'intérêt, en plus de mettre les entreprises en adéquation avec la loi – même si l'accord inter-professionnel laisse le temps aux secteurs jusqu'en 2009 pour se mettre en conformité, l'employeur en situation illégale n'est pas à l'abri d'une action intentée par un de ses travailleurs –, est de n'imposer aucune charge financière complémentaire et de garantir une stabilité dans la poursuite des relations de travail. Une assistance bien utile quand on sait que le problème concerne plus de 25 secteurs regroupant au total pas loin de 800.000 travailleurs... *